

## CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

**SEANCE**  
**Du 10 juin 2020**

### DELIBERATION

#### **2020/16 COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2019**

Il vous est présenté le Compte Administratif de l'exercice 2019. Le Compte Administratif est le document qui arrête les comptes d'un exercice, fait état des crédits ouverts, des réalisations. Il représente le bilan financier de l'ordonnateur.

Les opérations relatives à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Crédits ouverts en 2019 :	5 399 094,14 euros
Dépenses réalisées en 2019 :	4 873 730,12 euros
Différentiel :	525 364,02 euros

Lors du vote du budget primitif 2019, la section d'investissement a été intégralement présentée en Autorisations de Programme et en Crédits de Paiement (AP/ CP) dans le cadre du dispositif d'optimisation de la gestion des crédits d'investissement communs à Lille Lomme et Hellemmes. Il n'y a donc pas de report de crédits de 2019 sur 2020. Les crédits non utilisés à la clôture de l'exercice 2019 sont, soit annulés, soit intégrés au budget primitif 2020.

Le taux de réalisation sur l'année 2019 est de 90,27 %, l'objectif de cette gestion en AP/CP est d'obtenir un taux de réalisation maximal.

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Crédits ouverts en 2019 :	8 601 275,05 euros
Dépenses réalisées en 2019 :	8 424 484,36 euros
Différentiel :	176 790,69 euros

Le différentiel en section de fonctionnement d'un montant 176 790,69 de euros fera l'objet d'une inscription au Budget Supplémentaire 2020.

ADOPTE A LA MAJORITE,  
Contre : Mme ACS - M. HENRI (pouvoir) - M. DUEZ.  
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme